



La vie à Audrix

> Éditorial

Noël est arrivé, les fêtes de fin d'année sont venues égayer notre univers et puis la nouvelle année est apparue avec les partages de vœux et de souhaits.

D'un seul coup, tel un éclair, notre ciel s'est assombri par des actes de terrorisme en plein cœur d'une capitale, ciblant entre autres un journal hebdomadaire d'investigation satirique et voulant détruire une part de notre liberté d'expression. Malgré la disparition terrible d'une partie de son équipe de direction, le courage des survivants du journal soutenu par une mobilisation nationale pour défendre les droits et les devoirs de cette liberté, a pu permettre la continuité du journal dont la diffusion a fortement augmenté.

Notre journal La Vie à Audrix ne pouvait rester insensible à cette situation. Les raisons de notre journal, l'aspiration du Comité de Rédaction depuis 1988, en souvenir aux créateurs de ce moyen d'expression communal, vont dans le sens d'une vraie liberté d'écrire et de partager sur l'histoire en marche de la commune.

L'histoire d'une façon générale peut être rapportée en ayant le désir de ne pas reproduire tels actes ou telles situations. L'histoire c'est aussi la volonté de transformer le présent pour corriger, agir et avancer vers le futur. C'est avec cette finalité que chaque page est écrite, c'est avec cette motivation que les numéros se succèdent, pour que l'écrit demeure une mémoire du futur, et non d'un passé sans racine. C'est vers cette liberté que nous nous sommes orientés et engagés avec sincérité.

Nous vous souhaitons tous nos vœux de joie et de paix pour cette nouvelle année.

Le Comité de Rédaction.

> Sommaire

Éditorial

Le billet du Maire

Infos

Commémorations

Activités municipales

Vie associative:

- AAA
- Les p'tits d'hommes
- Retour aux Sources
- APPEL
- L'atelier d'Audrix
- Amicale Laïque
- Musique en Périgord
- LAVIKIVA
- Rhizome
- Echanges et Vie
- ACIP

Vie économique

Revue de presse

Libres propos

Récréation

> Billet du Maire

Toujours et encore de nouvelles réformes et des élections!

Élections départementales :

Autrefois appelées élections cantonales (avec un conseiller général), ces élections se dérouleront en mars prochain, le nouveau territoire se composera des cantons de Saint-Cyprien, Domme, Belvès et Villefranche du Périgord.

Élections régionales :

Elles auront lieu en septembre avec un territoire, lui aussi, agrandi. En effet, à l'Aquitaine se sont joints le Poitou-Charente et le Limousin. L'avenir précisera où se situeront le siège et les différentes instances de cette nouvelle grande région.

Mais revenons-en à notre petite commune d'Audrix !

Le Conseil Municipal et moi-même pensons qu'avec le changement du territoire départemental, nous nous écartons de notre bassin de vie naturel qui est Le Bugue.

En majorité, nos enfants sont scolarisés au Bugue ou, avec le regroupement scolaire, à Saint-Chamassy, Limeuil, Paunat et Alles-sur-Dordogne. Et nous, nous investissons et investissons dans les aménagements des écoles de Belvès, de Saint-Cyprien .

Il en est de même quant au projet de la halle des sports du Bugue qui sera fréquentée par bon nombre de nos enfants alors que notre fiscalité a déjà participé au financement de celle de Saint- Cyprien.

Il est important de rester logique ou réaliste. Il faut que nous puissions investir pour nous approprier les espaces de vie de nos habitants.

Tout ceci n'est qu'un exemple, parmi d'autres, du fonctionnement actuel du Système.

Avec le Conseil Municipal, nous nous posons la question -encore et toujours- de voir notre commune d'Audrix rattachée plus naturellement à la Communauté de Communes de La Vallée de l'Homme à laquelle appartient le Bugue, Saint-Chamassy et Campagne, entre-autres.

La cité du Bugue se développe jusqu'au pied du site de Proumeyssac qui lui-même s'est lié à l'activité touristique de la Vallée Vézère depuis toujours. La preuve en est faite avec la départementale qui s'est créée du Bugue jusqu'au bourg d'Audrix. Le reste étant une voie communale.

Soit dit au passage qu' Audrix a été l'une des toutes premières communes à travailler pour adhérer au projet Grand Site Vallée Vézère.

Pourquoi la réalité géographique ne peut-elle se calquer sur le fonctionnement administratif déjà en place ?

La gendarmerie, les pompiers, la perception, la Maison de retraite, le SIAS , La Poste et ... le code postal, le SDE24 (Le Bugue-Ste- Alvère-Rouffignac), le Guichet Unique (urbanisme Les Eyzies), tous ces services dont usent la commune et ses habitants sont au Bugue. Sans compter l'accès à tous les commerces, les banques, les services de santé (les médecins, pharmaciens etc.) , les clubs (du Temps Libre, bibliothèque, sport ...) facilité par une évidente proximité.

Il ne faut pas associer, à court terme, ni intérêts, ni objectifs politiques qui, à long terme, ne seraient pas ou plus compris.

Il s'agit pour nous -par cette position très particulière qui nous est soumise- d'un gros travail de fond pour palier à cette incohérence mise en évidence flagrante par la carte de notre nouveau territoire.

Nous ne voulons pas non plus que cette nouvelle donne territoriale soit prétexte à de nouvelles charges ! Jusqu'à présent, nous avons fait en sorte de ne pas relever les taux des quatre taxes communales, même si, malgré cela, au final, elles augmentent. C'est l'une des conséquences due au transfert de compétences de l'État vers les communautés de communes, département et région, et aux diverses réglementations sur l'environnement générant des coûts supplémentaires.

Je remercie la nouvelle équipe municipale pour son assiduité et son travail. Il n'est jamais facile de mener un combat ! Le nôtre a toujours eu comme but la défense de l'intérêt général pour préserver, à notre village et à l'ensemble de la commune, un bel équilibre et, à ses habitants, un lieu toujours plus agréable.

Avec l'année qui s'est achevée, toutes les associations ont présenté un bilan plus que positif de leurs activités diverses. Toutes sont prêtes à accueillir des bénévoles pour assurer la pérennité de leurs actions et une vie toujours plus animée.

Belle et heureuse année à toutes et à tous,

> Informations municipales

... EXTRAITS DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS ...

♦ Séance du 15 juillet 2014

Budget de l'eau potable – Admission en non valeur – Délibération N° 53-2014

Le conseil municipal,
Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire,
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2121-17 et L 2121-29,
Vu la demande d'admission en non-valeur du trésorier principal dressé sur l'Etat des produits irrécouvrables au budget de l'eau potable en date du 2 juillet 2014,
Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents décide d'admettre en non-valeur les produits pour un montant de 7,76 euros pour les années 2010 à 2013
Cette dépense sera imputée à l'article 6541 au budget 2014.

Marché d'appel d'offres pour la construction d'une salle socio culturelle – Lot n°8 / DECID/BOUSCASSE - Avenant n°1

Délibération N° 54-2014

En cours de réalisation de la construction, des modifications et des adaptations sont apparues nécessaires.
Ces modifications donnent lieu à la passation d'un avenant n°1 au marché conclu pour le lot n°8 avec les entreprises groupées DECID-BOUSCASSE.

Marché d'appel d'offres pour la construction d'une salle socio culturelle – Lot n°8 / DECID/BOUSCASSE - Avenant n°2

Délibération N° 55-2014

En cours de réalisation de la construction, des modifications et des adaptations sont apparues nécessaires.
Ces modifications donnent lieu à la passation d'un avenant n°2 au marché conclu pour le lot n°8 avec les entreprises groupées DECID-BOUSCASSE.
En conséquence, le montant originel du marché est modifié

Don de l'Amicale Laïque d'Audrix Délibération N° 56-2014

Convention de mise à disposition de la salle communale Délibération N° 57-2014

Monsieur le maire expose à l'assemblée municipale que la mise à disposition de la salle polyvalente est un service rendu à la population qui contribue à l'animation de la vie locale dans le cadre d'un usage démocratique.

A ce titre, le respect de certaines règles s'impose aux utilisateurs pour garantir les meilleures conditions de gestion de ce bâtiment communal. Il lui revient donc en tant qu'administrateur des biens communaux de fixer la réglementation applicable à cette salle communale et d'en assurer la bonne gestion tout en maintenant l'ordre public par ses pouvoirs de police administrative.

Le conseil municipal, quant à lui est compétent pour déterminer, par délibération la contribution financière due à raison de cette utilisation.

Monsieur le maire demande ainsi à ses collègues de bien vouloir donner un avis sur la convention à intervenir entre la commune et le locataire fixant les conditions de mise à disposition de la salle communale.

Il donne lecture de la convention dans son intégralité.

Elle est approuvée à l'unanimité.

Tarifs location salle communale

Délibération N° 58-2014

le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents fixe ainsi que suit les tarifs de location de la salle communale.

Tarifs de location de la salle d'Audrix		
	Contribuable	Personne exté- rieure à Audrix
24 heures	100 €	200 €
Week-end (48 heures)	150 €	300 €
Forfait (vendredi – lundi) : Mariage, baptême, anni- versaire	200 €	400 €
Contrat particulier : Manifestation gratuite et payante	100 €	250 €
Moins de 24 heures (autres)	0 €	

Il fixe le tarif de la location de la cuisine à 100 € en supplément de la location de la salle et décide que l'utilisation de la salle est subordonnée au versement d'une caution fixée à 1 000 €.

Convention avec l'association « Enfants des 2 rivières » pour l'occupation de la salle communale

Délibération N° 59-2014

Monsieur le maire rappelle le caractère d'intérêt général du centre de loisirs « les p'tits d'hommes » et du centre « ados ».

La commune souhaite ainsi leur apporter son soutien en mettant à leur disposition la salle communale afin que ceux-ci puissent organiser des activités dans les locaux.

A cet effet, monsieur le maire demande l'autorisation de signer une convention d'occupation de la salle communale avec l'association gestionnaire « enfants des deux rivières » nécessaire aux activités du centre de loisirs « les p'tits d'hommes » et du centre « ados ».

Il donne lecture du projet de convention approuvée à l'unanimité.

Marché d'appel d'offres pour la construction d'une salle socio culturelle – Lot n°8 / DECID-BOUSCASSE - Avenant n°3

Délibération N° 60-2014

En cours de réalisation de la construction, des modifications et des adaptations sont apparues nécessaires.

Ces modifications donnent lieu à la passation d'un avenant n°3 au marché conclu pour le lot n°8 avec les entreprises groupées DECID-BOUSCASSE.

Marché d'appel d'offres de l'amphithéâtre

Entreprise GUY SARL – Avenant n°1

Délibération N° 61-2014

En cours de réalisation de la construction de l'amphithéâtre, des modifications et des adaptations sont apparues nécessaires.

Ces modifications donnent lieu à la passation d'un avenant n°1 au marché conclu avec l'entreprise GUY SARL.

♦ Séance du 5 septembre 2014

Approbation compte rendu du conseil du 13 juin 2014

Délibération 62-2014

Approbation compte rendu du conseil du 15 juillet 2014

Délibération 63-2014

Remboursement de frais pour destruction nid de frelons

Délibération N° 64-2014

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) – Exercice 2013

Délibération N° 65-2014

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités du SPANC au titre de l'exercice 2013.

Ce rapport établi par la communauté de communes de la vallée de la Dordogne est l'occasion de rappeler aux membres du conseil municipal que le SPANC a essentiellement vocation à vérifier la conformité et le bon fonctionnement des installations non collectives.

En 2013, le SPANC a effectué 37 contrôles de conception et de bonne exécution ainsi que 177 diagnostics de bon fonctionnement et d'entretien.

Les membres de la commission environnement font part de leur souhait que les avis contradictoires soient retranscrits dans les comptes-rendus de la commission assainissement.

Le rapport est approuvé à l'unanimité

Extension des compétences de la communauté de communes par l'ajout de la compétence « Aménagement Numérique » et adhésion au Syndicat Mixte Ouvert Périgord Numérique.

Délibération N° 66-2014

Monsieur le Maire rappelle la stratégie d'aménagement numérique du territoire de l'ensemble du Département de la Dordogne, porté collectivement et visant à terme à permettre à tous d'avoir un accès au très haut débit, conformément aux orientations gouvernementales et à la volonté de la Région Aquitaine dans lesquelles s'inscrivent pleinement les orientations proposées par le Conseil Général de la Dordogne.

Monsieur le Maire évoque ainsi la volonté du département d'associer l'ensemble des collectivités et plus particulièrement les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, traduite dans les faits par la création de la Commission Départementale d'Aménagement Numérique du Territoire (CDANT) lors de la commission permanente du Conseil Général du 29 juillet 2013.

Monsieur le Maire explique la stratégie partagée entre la Région Aquitaine et les 5 départements de créer à l'échelon de chaque département un syndicat mixte ouvert, chargé de la définition de la stratégie d'aménagement numérique départemental et de la conception et construction des infrastructures numériques,

Monsieur le Maire explique que le Président de la Communauté de communes affirme que la communauté de communes a un intérêt communautaire dans l'extension de ses compétences dans le domaine de l'aménagement numérique, comme le confirmait la délibération du conseil communautaire en date du 10 janvier 2014, approuvant la création du syndicat mixte ouvert Périgord Numérique et approuvant, sur le principe, le transfert de compétence idoine.

A l'unanimité, les membres du conseil donne un avis favorable à l'extension des compétences de la communauté de communes.

Budget Atelier Relais – Affectation du résultat 2013

Délibération N° 67-2014

Adhésion de la communauté de communes Vallée de la Dordogne et Forêt Bessède au SYGED Bastide Forêt Bessède pour les communes de Castels, Berbiguières, Mouzens et Marnac.

Délibération N° 68-2014

Tarifs location salle communale pour activités régulières payantes

Délibération N° 69-2014

Monsieur le Maire propose de fixer en tant que de besoin les contributions dues à raison de l'utilisation de la salle communale pour des activités régulières payantes.

Le prix est fixé à 50 euros par mois pour les associations de Audrix et à 100 euros par mois pour les associations hors commune

Budget principal – Décision modificative n°2

Délibération N° 70-2014

♦ Séance du 11 novembre 2014

Budget principal – Décision modificative n°3

Délibération N° 71-2014

Budget assainissement collectif

Décision modificative n°1

Délibération N° 72-2014

Budget Eau potable – Décision modificative n°1

Délibération N° 73-2014

Budget Eau potable – Décision modificative n°2

Délibération N° 74-2014

Approbation compte rendu conseil municipal du 5 septembre 2014 - Délibérations N° 75-2014

Commission communale des impôts directs (CCID)

Délibération N° 76-2014

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le Maire ou un adjoint délégué.

Il en précise la composition et le rôle.

Dans les communes de moins de 2000 habitants, la commission doit être composée de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Elle permet de déterminer la valeur locative des biens imposables aux impôts directs, elle participe à l'évaluation des propriétés bâties et à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune.

Dans ce cadre, une liste de 24 noms a été demandée et transmise au directeur des services fiscaux

Ont été nommés commissaires par le directeur des services fiscaux:

COMMISSAIRES TITULAIRES:

M. VIGNAL Daniel (propriétaire de bois)

M. FORNIER Jean

M. REYNOLDS Keith

M. LACOMBE Didier

M. INGRASSIA Alain

M. DELCLAUD Cyril (demeurant à BELVES)

COMMISSAIRES SUPPLEANTS:

M. CIBERT Laurent (propriétaire de bois)

M. PERARO Daniel

M. DEFAY Patrick

M. LECLERC Claude

MME BRUNON Marie Catherine

M. BRUSQUAND Christian (demeurant à SAINT-CHAMASSY)

Mise à disposition de la salle polyvalente pour le CLSH

Délibération N° 77-2014

Convention mise à disposition de personnel

Délibération N° 78-2014

Monsieur le Maire informe que dans un souci de bonne organisation, la communauté de communes a décidé de mettre à disposition 3 de ses agents aux communes pour la préparation de repas liés aux conseils communautaires et pris en charge par les communes où ont lieu les réunions.

Monsieur le Maire donne lecture de la convention à intervenir entre la commune et la communauté de communes de la Vallée de la Dordogne et forêt Bessède qui est approuvée à l'unanimité.

Statuts de la communauté de communes de la Vallée de la Dordogne et forêt Bessède au 01.01.2015

Délibération N° 79-2014

Monsieur le Maire rappelle que la seule référence pour les statuts de la communauté de communes concerne l'arrêté préfectoral portant création de la communauté de communes de la Vallée de la Dordogne et forêt Bessède en date du 29 mai 2014.

Cet arrêté additionne les compétences de la communauté de communes de la Vallée de la Dordogne et celles de la communauté de communes entre Nauze et Bessède.

En vue de la dernière délibération de la communauté de communes portant sur l'intérêt communautaire, le Président de la communauté de communes propose un projet de statuts applicables au 01.01.2015 qui reprend les éléments fondateurs de la communauté de communes et liste les compétences qui pourraient être exercées sur l'ensemble du territoire.

M. le Maire rappelle que les modifications statutaires « sont liées aux délibérations des communes suivant la majorité qualifiée dans un délai de 3 mois ».

Amené à se prononcer, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents demande que la compétence assainissement soit appliquée de la même manière sur tout le territoire de la nouvelle communauté de communes au plus tard en 2016 et valide le projet de statuts à l'exception de la compétence assainissement.

Transports scolaires

Délibération N° 80-2014

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune a reçu une demande des transports scolaires de St Cyprien pour l'inscription de 2 enfants domiciliés à Audrix.

L'inscription des deux élèves n'est acceptée que si la commune participe aux frais, le montant de cette participation annuelle s'élève à 274 euros.

A l'unanimité, le conseil accepte de participer aux frais pour les 2 enfants de la commune.

Implantation de borne de charge pour les véhicules électriques

Délibération N° 81-2014

Monsieur le Maire expose que les statuts du SDE 24 ont récemment été modifiés en vue d'intégrer une nouvelle compétence optionnelle portant sur les infrastructures de charge de véhicules électriques.

Ceci permettrait le lancement d'un vaste projet de déploiement d'infrastructures de charge de véhicules électriques sur le territoire du département de la Dordogne.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte de transférer au SDE 24 la compétences

Convention d'occupation du domaine public

Délibération N° 82-2014

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il a reçu une demande de renouvellement de la convention d'occupation du domaine public pour vente à l'étalage le mardi matin sous la halle de la part de « La ferme d'Aneth ».

Il propose de renouveler cette convention pour 1 an, à partir du 15 mai 2014 jusqu'au 14 mai 2015, pour une redevance annuelle de 25 euros

Budget principal – Décision modificative n°4

Délibération N° 83-2014

Budget principal – Décision modificative n°5

Délibération N° 84-2014

Budget Eau Potable – Décision modificative n°3

Délibération N° 85-2014

> Commémoration

Cérémonie du 11 novembre

Honorer la mémoire des soldats, parfois âgés d'à peine 20 ans, morts au combat est un devoir de mémoire : ils ont donné leur vie pour leur pays, pour que nous restions un peuple libre.

Comme chaque 11 novembre les Audriouais étaient présents en nombre au monument aux morts pour commémorer l'armistice.

Après la lecture du discours officiel, le discours de Monsieur le Maire, la minute de silence et le dépôt d'un bouquet, un apéritif offert par la municipalité a clos la cérémonie.

> État civil 2014

♦ Naissances

Le 27 juin 2014

Léane

De Marine MARTY et Anthony EZQUERRO

Le 26 août 2014

Nolhan

De Charlie CANO

Tous nos vœux à ces bébés et
nos félicitations aux heureux parents

> Activités municipales

Repas fin d'année

Pour fêter Noël la municipalité en collaboration avec l'amicale laïque et l'AAA, a organisé un repas ouvert à tous et offert aux plus de 70 ans...

Un repas gourmand, une ambiance chaleureuse, la participation de Catherine Brunon, animatrice enjouée et communicatrice.... un moment convivial apprécié par tous.

L'après-midi s'est achevé par le Noël des enfants : représentation théâtrale par LAVIKIVA, petits et grands ont participé avec enthousiasme. Tous les enfants présents ont reçu des friandises ...

Rendez-vous a été pris pour décembre 2015.

Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette manifestation par leur présence, et aux associations qui une fois encore nous ont apporté leur concours.

♦ Décès

Le 22 juin 2014

A l'âge de 67 ans

Madame Denise VARAILLON

Le 4 août 2014

A l'âge de 69 ans

Madame Claudine GAUZEAT

Nous renouvelons nos vives condoléances
à leur famille



... INFOS...

SPECIALE ELECTIONS DEPARTEMENTALES 2015

Les 22 et 29 mars prochains vous élirez vos conseillers départementaux. C'est le nouveau nom des élus qui vous représenteront au sein du Conseil Général de Dordogne

Ce qui change par rapport aux élections cantonales

Terminé le renouvellement des conseillers généraux par moitié tous les 3 ans ! Désormais les conseillers départementaux seront élus tous ensemble pour 6 ans.

Exit la faible représentation des femmes au sein du Conseil Général : le scrutin est un scrutin binominal à deux tours où la parité devra être strictement respectée. Vous voterez donc pour un tandem / homme / femme suppléé par un tandem

homme/femme. Une fois élus, les deux membres exerceront leurs mandats indépendamment l'un de l'autre.

Le nombre de cantons est aujourd'hui de 25, le nombre de conseillers départementaux est toujours lui de 50. Les anciens cantons ont été remaniés suivant deux critères : la démographie et les nouvelles intercommunalités.

Le nouveau territoire est composé des anciens cantons de Belvès, Domme, Saint-Cyprien (sauf les communes de Tursac, Les Eyzies, Saint-Vincent de Cosse et Saint – Chamassy), Villefranche du Périgord et compte 47 communes.



Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015.

Elles remplacent les élections cantonales et désignent les membres du Conseil départemental (ex-Conseil général) dans le cadre du canton.

Les conseillers généraux élus en 2008 et 2011 seront ainsi tous remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux.

Ces élections auront lieu dans le cadre de la nouvelle carte cantonale dont les limites ont fait l'objet d'une révision générale entre mars 2013 et février 2014.

Les **enjeux** portent notamment sur la diminution de moitié du nombre de cantons, le même nombre d'élus au total mais 2 élus par canton, la parité (un homme et une femme), la création des Conseils départementaux et conseillers départementaux.

Qui peut voter ?

2 conditions doivent être remplies pour pouvoir voter :

● Etre électeur :

Sont électeurs toutes les Françaises et les Français :

- âgés de 18 ans,
- jouissant de leurs droits civils et politique, tant en France que dans leur Etat d'origine,
- n'étant dans aucun des cas d'incapacité prévus par la loi.

● Etre inscrit sur les listes électorales :

Ces dernières font l'objet d'une révision annuelle. Les scrutins de l'année 2015 se feront sur les listes arrêtées le 28 février 2015 et issues de la dernière révision correspondant :

- aux demandes d'inscriptions déposées jusqu'au 31 décembre 2014,
- aux inscriptions d'office des personnes qui atteignent 18 ans avant la date du scrutin (art. L.11-1 et L.11-2 du Code électoral).

Campagne officielle Déclarations de candidatures

La campagne officielle pour le 1er tour du scrutin débutera le lundi 9 mars 2015 et s'achèvera la veille du scrutin à zéro heure.

Les déclarations de candidatures seront enregistrées pour le 1^{er} tour en Préfecture entre le 09 et 16 février 2015.

Pour le second tour, les déclarations de candidatures seront enregistrées entre le 23 mars et le 24 mars 16h00.



Le redécoupage de la carte cantonale

Les critères ayant guidé au redécoupage de la carte cantonale sont les suivants :

- le principe d'équilibre démographique: les 25 cantons s'inscrivent dans une fourchette de population allant de 1 à 1.43 selon un écart maximal de 20% à la moyenne départementale de 16 566 habitants
- le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

La disparition de la notion de chef-lieu de canton et la nomination des nouveaux cantons :

La qualité de chef-lieu de canton est maintenue jusqu'au renouvellement de mars 2015.

Le décret 2014-218 du 21 février 2014 précise uniquement la définition d'un bureau centralisateur par canton nouveau, qui est désormais la seule obligation requise par le Code électoral. Ainsi, la notion de chef-lieu de canton disparaît.



Gendarmerie Nationale



FICHE RÉFLEXE POUR LA LUTTE ANTI-CAMBRIOLAGE

La communauté de brigades de LE BUGUE se compose de la brigade chef-lieu de LE BUGUE, et des brigades de proximité de SAINT CYPRIEN et ROUFFIGNAC-ST CERNIN.

La brigade de LE BUGUE est ouverte au public tous les jours de l'année de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00. (dimanches et jours fériés compris 09h00- 12h00 et 15h00- 18h00).

La brigade de SAINT CYPRIEN est ouverte au public le lundi et samedi matin de 08h à 12h et le mercredi et vendredi après-midi de 14h à 18h.

La brigade de ROUFFIGNAC-ST CERNIN est ouverte le lundi et mercredi matin de 08h à 12h et le samedi après-midi de 14h à 18h.

En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture, il suffit de composer le 17 (d'un fixe ou portable) pour entrer en communication avec la Gendarmerie.

Il est important que chacun mette en application des règles simples de sécurité afin de dissuader, bloquer, ralentir et détecter la délinquance. Il est à noter que dans la plupart des cas, les vols et les cambriolages sont dus à des oublis, des imprudences ou des excès de confiance :

- **Ne pas laisser les clés de véhicule sur le contact même pour de brefs moments. Les vols de voitures sont, dans leur grande majorité, des "vols d'opportunité". Les voleurs saisissent les occasions qui se présentent.**

- **Veiller à fermer à clé et à verrouiller les habitations, les ateliers et les dépendances lorsque vous êtes amenés à vous absenter de votre domicile (même pour un temps limité).**

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage demande à avoir un comportement de vigilance et du bon sens en prenant de bonnes habitudes en cas d'absence :

- **Ne donner aucune information sur les réseaux sociaux**

- **Ne pas laisser de message sur votre répondeur laissant deviner votre absence prolongée.**

- **Prévenir vos proches voisins de votre absence, demander qu'ils vous ouvrent les volets régulièrement, et faire enlever votre courrier de la boîte aux lettres.**

- **Déposer les objets de valeur dans un coffre (Penser à noter leurs caractéristiques et à les photographier)**

- **Protéger son habitation (Clôture, éclairage par détection, protection par alarme avec alerte sur portable ou via une télésurveillance, et protection par système de vidéo surveillance...)**

Pour les commerces, les ouvertures doivent être équipées d'une protection mécanique comme la pose d'un rideau métallique. Les vitrages des devantures doivent posséder une résistance élevée répondant à des normes. Les commerces peuvent opter pour une protection électronique détectant les intrusions avec une alerte immédiate via le téléphone portable ou un télé-surveilleur. La détection d'intrusion peut être couplée avec l'éclairage du commerce. Pour les commerces isolés, il est conseillé de clôturer l'établissement. Il convient donc de renforcer la sécurité pour éviter ou ralentir l'intrusion.

-**PLAN TRANQUILLITÉ VACANCES** - N'hésiter pas à signaler à la brigade, les périodes durant lesquelles vous vous absentez (vacances ou week-ends). Les patrouilles effectueront des passages réguliers à votre adresse afin de détecter tout signe suspect.

- **LES SENIORS FACE À LA DÉLINQUANCE** : Ils sont plus fragiles et donc plus exposés à la délinquance. Porter une attention aux personnes âgées et aux personnes vulnérables (voisins, famille...). Ces dernières sont souvent la cible des délinquants qui profitent de leur faiblesse ou de leur gentillesse pour les escroquer ou les abuser. Les personnes âgées doivent penser à verrouiller leur maison même lorsqu'elles sont à l'intérieur, établir et garder à proximité une liste des numéros d'urgence, avoir recours à une société de téléassistance et faire installer un œilleton et un entrebâilleur sur la porte.

N'hésitez pas à signaler à la Gendarmerie tout comportement suspect ou comportement ambigu (démarchage de faux artisans, faux sourds et muets, faux agents EDF ou administratifs).

C'est par un échange régulier d'informations que nous parviendrons, Gendarmes et population, à lutter efficacement contre la délinquance.

Communauté de brigades de LE BUGUE : composer le 17 pour tout comportement suspect

Brigade de LE BUGUE Tél : 05.53.03.83.95 (ouverte tous les jours)

Brigade de SAINT CYPRIEN Tél : 05.53.30.80.00 (ouverte lundi et samedi matin de 08h à 12h et mercredi et vendredi après-midi de 14h à 18h)

Brigade de ROUFFIGNAC ST CERNIN Tél : 05.53.35.67.55 (ouverte lundi et mercredi matin de 08h à 12h et samedi après-midi de 14h à 18h)

Adresse électronique. cob.le-bugue@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Etude comparative entre Assainissement Non Collectif et Assainissement Collectif
Et Analyse des coûts de l'eau et de l'assainissement
Par Eric Marc VEYRENT

Taxe sur consommation assainissement collectif % 2,5

Les calculs annuels sont établis sur un amortissement de 15 ans
et pour une consommation de 100m3

Type d'assainissement	
Collectif	Autonome
120,00 €	120,00 €
100 m3 d'eau à 1,20€	

Investissement

Connexion 250,00€ (1 fois à la connexion)	16,66 €	0,00 €
Redevance au Spanc 150,00€ (1 fois à l'installation)	0,00 €	10,00 €
Abonnement annuel	200,00 €	0,00 €
Coût d'installation	0,00 €	734,40 €

Fonctionnement

Taxe à l'agence de l'eau (0,225% ou 0,305%)	22,50 €	30,50 €
Taxe sur consommation TTC	250,00 €	0,00 €
Entretien de l'assainissement/an	0,00 €	52,47 €
Pour 100m3 consommé		
Total par an	609,16 €	947,37 €

Prix ramené au m3 d'eau	6,09 €	9,47 €
-------------------------	--------	--------

Les calculs annuels sont établis sur un amortissement de 15 ans
et pour une consommation de 30m3

Type d'assainissement	
Collectif	Autonome
36,00 €	36,00 €
30 m3 d'eau à 1,20€	

Investissement

Connexion 250,00€ (1 fois à la connexion)	16,66 €	0,00 €
Redevance au Spanc 150,00€ (1 fois à l'installation)	0,00 €	10,00 €
Abonnement annuel	200,00 €	0,00 €
Coût d'installation	0,00 €	734,40 €

Fonctionnement

Taxe à l'agence de l'eau (0,225% ou 0,305%)	6,75 €	9,15 €
Taxe sur consommation TTC	75,00 €	0,00 €
Entretien de l'assainissement/an	0,00 €	52,47 €
Pour 30m3 consommé		
Total par an	334,41 €	842,02 €

Prix ramené au m3 d'eau	11,15 €	28,07 €
-------------------------	---------	---------

Les calculs annuels sont établis sur un amortissement de 15 ans
et pour une consommation de 50m3

Type d'assainissement	
Collectif	Autonome
60,00 €	60,00 €
50 m3 d'eau à 1,20€	

Investissement

Connexion 250,00€ (1 fois à la connexion)	16,66 €	0,00 €
Redevance au Spanc 150,00€ (1 fois à l'installation)	0,00 €	10,00 €
Abonnement annuel	200,00 €	0,00 €
Coût d'installation	0,00 €	734,40 €

Fonctionnement

Taxe à l'agence de l'eau (0,225% ou 0,305%)	11,25 €	15,25 €
Taxe sur consommation TTC	125,00 €	0,00 €
Entretien de l'assainissement/an	0,00 €	52,47 €
Pour 50m3 consommé		
Total par an	412,91 €	872,12 €

Prix ramené au m3 d'eau	8,26 €	17,44 €
-------------------------	--------	---------

Les calculs annuels sont établis sur un amortissement de 15 ans
et pour une consommation de 10m3

Type d'assainissement	
Collectif	Autonome
12,00 €	12,00 €
10 m3 d'eau à 1,20€	

Investissement

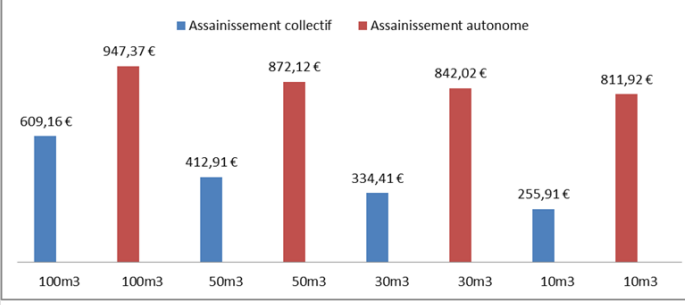
Connexion 250,00€ (1 fois à la connexion)	16,66 €	0,00 €
Redevance au Spanc 150,00€ (1 fois à l'installation)	0,00 €	10,00 €
Abonnement annuel	200,00 €	0,00 €
Coût d'installation	0,00 €	734,40 €

Fonctionnement

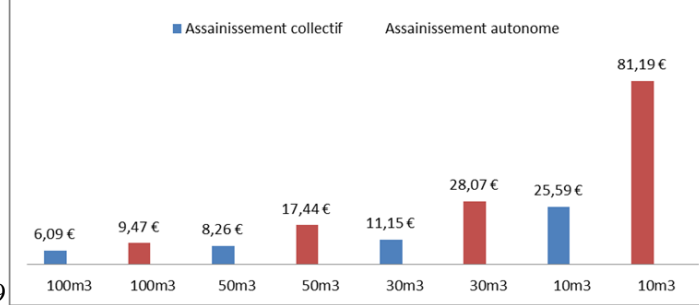
Taxe à l'agence de l'eau (0,225% ou 0,305%)	2,25 €	3,05 €
Taxe sur consommation TTC	25,00 €	0,00 €
Entretien de l'assainissement/an	0,00 €	52,47 €
Pour 10m3 consommé		
Total par an	255,91 €	811,92 €

Prix ramené au m3 d'eau	25,59 €	81,19 €
-------------------------	---------	---------

Coût annuel de l'eau + assainissement



Coût ramené au m3 d'eau + assainissement



L'assainissement

Par Michèle CIBERT

Comment sont définis le coût de l'abonnement et du m³ pour les eaux usées

Les 3 budgets : général, eau et assainissement comportent 2 volets : investissement et fonctionnement. Ils sont strictement indépendants et doivent tous être équilibrés : les recettes couvrent les dépenses.

Budget assainissement

Il correspond aux dépenses et aux recettes inhérentes aux traitements des eaux usées par l'assainissement collectif.

Investissement

C'est ce qui correspond à l'abonnement.

Le coût de l'abonnement est établi à partir du remboursement annuel du capital emprunté.

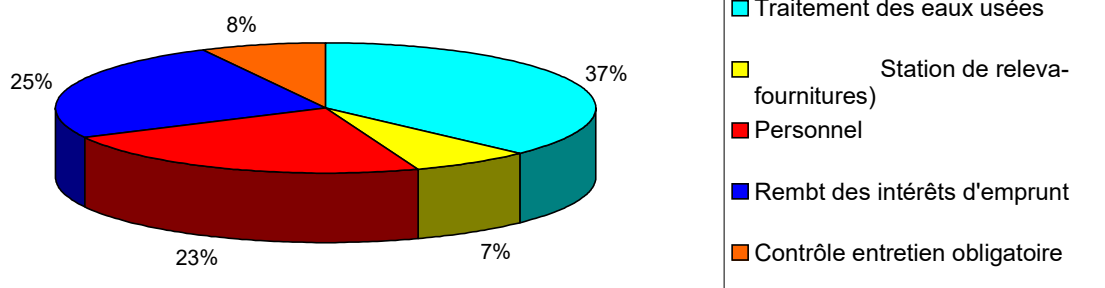
Remboursement annuel	Nombre d'abonnés	Coût de l'abonnement
5800,13	28	$5800 : 28 = 200\text{€}$

Le montant de l'abonnement est étudié chaque année et peut-être modifié suivant les projets d'investissement (extension)

Fonctionnement

Le coût du m³ est établi à partir du coût de fonctionnement : acheminement vers la station d'épuration, traitement des eaux usées, retour dans le circuit, entretien des stations d'épuration et de relevage, main d'œuvre, abonnements électrique, téléphonique et fournitures pour la station de relevage, intérêts d'emprunt.

Il a été fixé par le Conseil Municipal à **2,5€ le m³ pour 2014**. Il pourra également être réajusté lors du budget 2015.



La prise en charge de l'abonnement par les propriétaires permettrait de réduire la facture assainissement des locataires. Le Conseil Municipal en étudie la faisabilité et la légalité.

Le Conseil Municipal est favorable à cette répartition si elle est légale et si tous les propriétaires acceptent cette proposition : tous les abonnés doivent être soumis aux mêmes règles.

NB La loi sur l'eau promulguée en 2006 a rendu obligatoire, avant 2015, date butoir, la réalisation de l'assainissement collectif stipulé par le schéma d'assainissement collectif établi par un bureau d'étude et approuvé après enquête publique.

Nombre de propriétaires risquaient une forte amende et une mise en demeure de mettre aux normes leur Assainissement Non Collectif, mise aux normes impossible dans le bourg. Certaines activités professionnelles, sans cette réalisation, seraient aujourd'hui fermées.

> Vie associative de la commune



En ce début d'année 2015 les bénévoles s'unissent à moi pour vous souhaiter une bonne année, de la santé et de la joie. Au travers de cet article je souhaite aussi vous présenter le bilan des animations que l'association vous a proposé tout au long de l'année 2014 et vous présenter un calendrier prévisionnel pour 2015.

La fête de la musique, cette année a été organisée le samedi 21 juin, conjointement à la plantation des maïs des élus. Repas accompagné par quelques rares interprétations mais par contre avec la présence d'une fanfare qui a apporté une ambiance très festive (Grands mercis à Arlette Lang et Jean-Claude Levy).

L'association continue à organiser les rendez-vous des marchés de producteurs « Tablées Nocturnes d'Audrix ». La fréquentation est très importante et les visiteurs y trouvent des produits de qualité et une ambiance très festive tous les samedis de juillet et août. L'association, comme tous les ans, a tenu le stand buvette, a assuré la gestion de revalorisation des déchets, le lavage de la vaisselle mise à disposition des visiteurs et la programmation musicale (Groupes de variété française, de variété internationale, Swing-Jazz, blues et musette et cette année un orgue de barbarie).

Tous les samedis de l'été, des bénévoles ont assuré à tour de rôle l'accueil à la piscine. Malgré un début juillet très pluvieux la fréquentation a été très importante.

Le vide grenier s'est étalé sur la place du village le dimanche 7 septembre. La fréquentation fut modeste mais cette animation s'est bien déroulée sous une météo très clémente.

L'AAA a soutenu, cette année encore, le vélo-club Albuga qui encadre les enfants pour des randonnées VTT. Cette année le stand de ravitaillement a été mis en place le dimanche 19 octobre au lieu-dit Le Meynet. La très bonne météo et la notoriété grandissante de cette épreuve a permis aux bénévoles de répondre à la soif et à la faim de plus de 500 cyclistes. Des photos sont disponibles sur le site internet de l'association.

Lors de l'assemblée générale du lundi 25 novembre dernier, le bureau directeur a été élu comme suit :

Président : Eric-Marc VEYRENT

Vice-Président : Odet CONANGLE

Vice-président (tablées nocturnes) : Jean-Paul DUBOS

Trésorière : Odile Berthelet

Trésorière adjointe : Isabelle LERICHE

Secrétaire : Michèle CIBERT

Secrétaire adjointe : Marie DEAFAY

Nicole CONANGLE, Bernadette FARINA et Josianne HOLOGNE restent dans le bureau.

Le dimanche 14 décembre, l'Amicale Laïque, Lavikiva et l'AAA se sont unies pour fêter Noël avec les enfants du village. A la suite du repas offert par la commune aux aînés, Lavikiva avait pour l'occasion mis en place une pièce destinée aux enfants et adultes. Le père Noël est descendu des planches pour offrir quelques gâteries aux enfants. Une collation et un verre de l'amitié ont ensuite été proposés aux personnes présentes.

Le calendrier des activités pour 2015:

Fête des mères : le samedi 30 mai un repas sera organisé le midi.

Fête de la musique : le samedi 20 juin dans la salle polyvalente.

Vide grenier : le dimanche 6 septembre toute la journée sur la place du village (responsable Odet CONANGLE)

Tablées nocturnes : tous les samedis, du 4 juillet au 29 août

Albuga vélo club : date inconnue à ce jour.

Fête de Noël : Probablement le dimanche 13 décembre

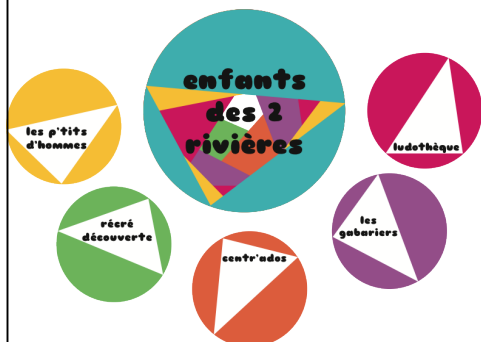
Je remercie l'ensemble des bénévoles pour leur engagement, leur travail, leur dévouement tout au long de l'année. C'est grâce à cette énergie collective que se crée, au travers des animations, une partie non négligeable de la vie d'Audrix. Cette année certains piliers de l'association ont décidé de ne plus siéger au bureau mais pour autant souhaitent continuer à s'investir dans l'organisation des animations.

Je voudrais aussi par cet article, inviter toutes les Audrixiennes et tous les Audrixiens qui souhaiteraient s'investir ou participer à l'organisation de ces animations à nous rejoindre dans le groupe de bénévoles. Les nouveaux adhérents seront les bienvenus pour renforcer notre équipe. Vous pouvez aussi avoir des projets de nouvelles animations et nous seront heureux de vous accompagner pour les porter en les intégrant à notre calendrier.

L'Association dispose d'un site internet sur lequel vous pouvez trouver toutes les informations sur ces activités. <http://aaaudrix.free.fr>

Le Président, Eric-Marc VEYRENT

LES P'TITS D'HOMMES



L'été 2014 a connu une forte augmentation des fréquentations. En 2013, le nombre total de journées réalisées était de 1582 sur les deux mois d'été dont 803 jours en juillet (sur 18 jours d'ouverture) et 779 en août (pour 22 jours d'ouverture). Il y a eu donc une augmentation de 35,5 journées en plus par rapport à l'année 2013 pour une journée d'ouverture en moins.

En 2014, 110 familles ont fréquenté le centre durant deux mois et sont issues de l'ensemble du territoire : Communauté de communes la Vallée de la Dordogne Nauze et Bessède 264,5 jours ; Vallée de l'Homme 1028 ; Communauté de communes des Bastides Dordogne Périgord 221 jours ; Communauté de communes de la truffe 95 jours. Les communes les plus représentées

sont réparties sur l'ensemble d'un vaste territoire : Alles sur Dordogne, Audrix, Campagne, Journiac, Le Bugue, Le Buisson de Cadouin, Meyrals, St Chamassy, St Avit de Vialard, St Alvère... Un rayonnement vaste et étendu compose l'attractivité du Centre.

81 garçons et 68 filles viennent participer aux activités, et au-delà des chiffres, cela demeure l'objectif le plus important.

Le voyage autour du monde avec la découverte des cinq continents et la présentation des métiers ont été les axes majeurs dans les thèmes pédagogiques retenus. La participation des parents a été très active. La mobilisation de certains d'entre eux a donné lieu à des animations de grande qualité : présentation par une esthéticienne du massage des mains ; exposé par un archéologue ; commentaires d'un guide touristique sur son site ; explication des gestes de premiers secours par un pompier ; partage de la passion d'un souffleur de verre.

Le lancement de la salle socio-culturelle a donné de nouvelles possibilités de gestion d'un espace dédié aux enfants. Les mois d'été ont r o n t r ô d é u n e p h a s e d'expérimentation des méthodes d'utilisation de ce lieu, offrant un cadre agréable et optimal pour

bâtir à l'avenir des dynamiques d'animation différentes reposant sur une solide coordination avec la commune et les différentes associations du village. La cuisine demeure un outil nouveau offrant de nombreuses sources d'animation.

L'été a aussi accueilli les ados qui ont pu également réaliser de nombreuses activités dans leur nouvelle salle dédiée au sein de 'espace socio-culturel.

La vie dans le village bénéficie du dynamisme communiqué par le rythme apporté par les enfants et ados qui fréquentent leurs centres. Sur l'ensemble du vaste territoire, tous les centres des Enfants des Deux Rivières connaissent les mêmes évolutions et offrent les mêmes satisfactions recueillies auprès des participants et des parents. L'implication des responsables et des animateurs explique ces résultats, qui demeurent la motivation principale des bénévoles de l'association.

Lisbeth CHATENOU
Co-présidente.



Retour aux Sources est une association loi de 1901. Elle permet la découverte de notre environnement en suivant les chemins de randonnée aux pas de l'âne.

Chaque année, nous restaurons, entretenons les chemins, lavoirs, murets d'Audrix.

Président :
Franck HAMON
Gravard 24260 AUDRIX
Tél. 05 53 05 94 39



APPEL
(Association Pour la
Protection de
l'Environnement Local)

APPEL, association loi de 1901, a pour objectifs de réunir et diffuser l'information sur les éléments de nuisance collective de notre environnement ; d'arriver, avec des actions légales, à trouver ensemble des solutions.

Président :
Franck HAMON
Gravard 24260 AUDRIX
Tél. 05 53 05 94 39



D'AUDRIX

L'ATELIER

Cette toute nouvelle association fonctionne avec des bénévoles souhaitant faire partager leur passion.

Les cours s'adaptent à tous les âges et tous les niveaux. Hébergés dans un premier temps par la mairie, les cours ont lieu eu lieu-dit « le Souquier ».

En 2014, année de sa création, l'atelier d'Audrix a participé à « l'art dans la rue » à Belvès en juin, à un marché artisanal en juillet et un marché de Noël à Saint-Laurent la Vallée ainsi qu'à Carves.

Durant la période estivale, nous avons offert gracieusement durant 6 séances une initiation à la peinture sur porcelaine aux enfants du centre de loisirs d'Audrix (petits et ados).

Une année bien remplie pour une association en pleine germination...

L'adhésion annuelle est de 10 euros, la séance 5 euros et la première séance découverte est gratuite.

Vous allez utiliser des pigments minéraux en poudre qui seront mélangés à un médium huileux à l'aide d'une spatule. Puis vous pourrez utiliser différentes techniques : les pinceaux à pochoir, les tampons mousses pour putoiser, les pinceaux, les

sticks en caoutchouc afin de jouer avec la matière. Le support sera en porcelaine blanche : bol, mug, mini vide poche, bijou, etc... Votre œuvre sera cuite dans un four à 860°. La peinture sera incorporée à l'émail et donc résistera au micro-onde et au lave-vaisselle. A de si hautes températures la couleur peut diminuer d'intensité, c'est pourquoi il est souvent nécessaire de faire plusieurs cuissons. Cette technique s'adapte au niveau de chacun et permet d'exprimer toute sa créativité.

Pour tout renseignement, contactez Marie Defay au 06.17.17.43.69 - <http://latelierdaudrix.canalblog.com/>



Amicale Laïque

L'Amicale Laïque vous présente le bilan de ses activités 2014.

Les traditionnels quines, au nombre de quatre, se sont tenus dans la nouvelle salle socio-culturelle.

Merci à la municipalité pour cet espace de convivialité.

En partenariat avec la mairie et les AAA, l'Amicale Laïque a organisé, autour de l'arbre de Noël, le repas de fin d'année, repas offert aux personnes de plus de 70 ans.

Merci de votre présence



Le nouveau bureau a été élu en présence de monsieur le Maire le 22 octobre 2014. Il est inchangé.

Les bénévoles qui veulent nous rejoindre sont les bienvenus.

Deux nouveaux membres ont été accueillis lors de l'assemblée générale : monsieur Gérard BRETOU et madame Françoise BAURL..... Nous les remercions de leur investissement.

Président :	Jean-Claude LEURS
Vice-président	Paulette SOULIE
Trésorier	Claude LECLERC
Trésorier adjoint	Solange ALBIE
Secrétaire	Rita LEURS
Secrétaire adjointe	Marie-Thérèse BERTOUNESQUE

En 2015, l'Amicale Laïque prévoit :

Un quine soit le 27 mars soit le 10 avril,

Le repas de la Saint-Jean le 27 juin,

Une sortie en octobre,

13 Un thé dansant,



MUSIQUE en PÉRIGORD

Bilan et perspectives



C'est dans l'église d'Audrix dont l'acoustique remarquable convient particulièrement aux cordes que s'est achevé, le 13 août le 26^e Festival, avec le Quatuor Ardeo (voir photos) : l'œuvre finale : le Quatuor "La Jeune Fille et la Mort" de Schubert a bouleversé le public qui a réservé aux quatre jeunes femmes, une longue standing ovation. La répétition du matin a permis d'accueillir les enfants du Centre des P'tits d'Hommes.

Le Festival s'était ouvert, le 31 juillet, comme d'habitude sous la Halle du Bugue : débuts en fanfare avec le Quintette de Cuivres d'Auvergne qui a présenté avec humour un florilège de Musiques de films, de Comédies musicales, de Jazz et de mélodies de Gerschwin.

Ensuite, ce fut le tour du concert de Musique de Chambre avec le trio Leos, dans l'Eglise de Tayac, aux Eyzies : deux trios de Beethoven encadraient un trio de Haydn.

Le traditionnel Concert Jeune Public s'est déroulé dans l'auditorium de Saint-Cyprien ; il était consacré à des extraits d'opéras de Mozart : Les Noces de Figaro et la Flûte enchantée avec les violoncelles et les chanteurs d'Alla. Certains enfants des Centres de Loisirs avaient fait l'objet d'une préparation au concert.

Tout autre programme et tout autre cadre pour le Concert de Musiques du Monde : dans le parc du Château de Campagne, miraculeusement épargné par les orages, les Chants sacrés gitans de Provence ont résonné devant les murailles doucement éclairées.

Pour le dernier concert associé au Gouffre de Proumeyssac, les Harlem Jazz Cats ont fait résonner les standards de Duke Ellington et de Sydney Bechet dans la lumière magique de la "Cathédrale de Cristal".

A noter également qu'après chaque concert, un verre de l'amitié, à l'initiative de chaque commune, a réuni spectateurs et artistes.

En 2015, Musique en Périgord présentera son 27^{ème} Festival du 2 au 13 août: comme à l'accoutumée le programme permettra un accès à un large éventail musical, en explorant un domaine varié : Musique de Chambre, Musique Klezmer, Musiques du Monde, Concert Jeune Public...

Les églises romanes des villages d'**Audrix**, des **Eyzies de Tayac**, de **Saint-Chamassy**, la Halle du **Bugue**, le parc du Château de **Campagne** et le Grand Foyer de **Saint-Cyprien** serviront de cadre au Festival ainsi que le **Gouffre de Proumeyssac**.

Le Festival se terminera dans l'Eglise d'Audrix avec un concert Chant et Musique de Chambre dans lequel nous aurons le plaisir d'accueillir la mezzo-soprano Hermine Huguenel



L'association « **LAVIKIVA** » a pour but de promouvoir une culture de proximité en milieu rural.

Elle favorise l'expression des amateurs locaux et organise des prestations financièrement abordables, hors saison touristique, pour la population locale.

Siège social Gravard - 24260 AUDRIX - Tél. 05 53 07 87 73



Association Rhizome

Association loi 1901

Philosophie, Authenticité et Simplicité résument l'esprit de l'association.

*Yang Sheng Fa ou comment prendre soin de la vie...
Enrichir et harmoniser notre présence au monde.*

Rhizome se propose de rendre accessible aux occidentaux que nous sommes, les principes de la pensée philosophique Taoïste chinoise permettant de prendre soin de soi de la vie grâce à un ensemble de pratiques de conscience corporelle et de relaxation permettant de nourrir et d'entretenir le corps l'âme et l'esprit.

Actualités 2015

QI GONG

Cours collectif hebdomadaire ouvert à tous

Lundi salle polyvalente à Audrix :

10 h - 11 h 15

16 h - 17 h 15

18 h 30 - 19 h 45

Dans l'intention du « prendre soin de soi », la pratique dirigée et régulée permettra à chacun d'avancer progressivement lentement avec plus de confort et moins de tension dans l'apprentissage de mouvements simples, lents et légers.

Ainsi animés par le souffle, l'attention portée à la respiration naturelle harmonisant toutes les parties de l'être, s'en suivra une détente musculaire une quiétude mentale, véritable ressourcement afin de nourrir et entretenir son potentiel vital autrement dit sa vitalité.

Cours particulier sur rendez vous

Stages de Marche & Qi Gong

Dans des lieux choisis pour leur beauté...

Pour toutes informations ou connaître les autres propositions de stages :

Marie Christine Hamon

06 75 92 62 43

<http://www.qi-gong-stage.fr>

Association « **ECHANGES et VIE** »

Le chant de la Source

Lesquillerie

24 260 AUDRIX

La terre audrixe est fructueuse et une nouvelle association vient de voir le jour en juin dernier.

Elle a pour objets :

- de proposer des logements indépendants destinés à des seniors autonomes,
- d'organiser des activités de Bien-Être, des ateliers divers, des actions culturelles ouvertes également à des personnes extérieures dans un esprit d'échanges et de solidarité.

Elle organisera le samedi 11 avril prochain, à la salle socio-culturelle d'Audrix, un repas chantant, occasion, pour elle de se faire connaître auprès de la population et de commencer à recueillir des fonds pour la réalisation de son projet.

Bureau :

Catherine BRUNON, Myriam de CHABALIER, Gérard COHEN, Christian BAGATTIN, Dominique LAMY



acip
l'amitié en Périgord

Concert Classique Gourmand
L'ensemble des Pays Bas
Trio Plus

**Piano à queue-diverses flûtes
Hautbois et Bandonéon**

Ibert (France)
Piazzola (Argentine)
Mozart (Autriche)
Bach (Allemagne)
Doppler (Ukraine)
Demersseman (France)
Quantz (Allemagne)
Low sisters (Singapour)
Arnold (Angleterre)
Popp (Allemagne)
Gaubert (France)

Association Culturelle Internationale du Périgord

ACIP, l'Association Culturelle Internationale du Périgord, va organiser un concert classique-gourmand pour leurs membres et amis. Parce que ce concert va se dérouler dans votre Salle de Fête, l'ACIP vous invite à y participer. Vous trouverez toutes les informations ci-dessous, ainsi que sur notre site internet : www.acip24.com à la rubrique "manifestations", onglet : 'manifestations à venir'.

L'annonce ci-dessous vous donne aussi des informations quant aux autres concerts classiques qui se déroulent à l'Abbaye de Cadouin et l'église du Bugue (il se peut que vous deviez tourner la page dans le sens des aiguilles d'une montre. Allez dans le coin en haut à droite, vous y trouverez le bouton >> y cliquer et choisissez : Rotate).

Le Concert Classique-gourmand à Audrix :

Le premier concert (26 avril à midi jusqu'au 17h00+) se déroule à Audrix: C'est un Concert classique gourmand avec un choix entre un menu de viande, poisson ou végétarien.

L'ensemble *Trio Plus* (des musiciens professionnels), probablement avec une petite collaboration de l'école de musique du Bugue, jouera entre chaque plat du repas.

Les autres concerts:

Le second concert (29 avril à 20h30) se déroulera à l'abbaye de Cadouin. Le même ensemble interprétera un répertoire différent de celui joué à Audrix avec la participation d' Hermine Huguenel qui vient de se produire à Londres et New York (Pour consulter son site <http://herminehuguenel.free.fr/photo-port.htm>)

Le troisième concert se déroulera à l'église du Bugue (2 mai à 20h30). *Trio Plus* avec un autre répertoire et avec la participation du chœur masculin "Vox Vesunna" de Périgueux et Julia Brian. (Pour consulter leurs sites <http://www.voxvesunna.com/> et <http://www.juliabrian.net/>)

Paiements :

Exceptionnellement pour les habitants d'Audrix il leur est possible de régler les billets pour les concerts à Audrix à la mairie. La secrétaire doit recevoir votre choix de billet, votre choix de menu (menu A, B ou C et le choix de dessert 1,2 ou 3 – Consulter notre site) et votre chèque (à l'ordre d' ACIP – Culturelle).

QUELLES PERSPECTIVES ECONOMIQUES A HORIZON 2020/2025 POUR LE SARLADAIS

Pour l'assemblée générale de l' Association Interprofessionnelle du sarladais (AIS) qui fêtait ses 40 années d'existence le 10 Octobre 2014, les chefs d'entreprise du territoire ont sollicité Mr Pierre DELFAUD Professeur Emérite et ancien Vice-Président du CESER d'Aquitaine pour que celui-ci expose **les perspectives économiques du territoire à l'horizon 2020/2025**.

L'AIS espère ainsi par cette initiative mobiliser l'ensemble des acteurs économiques, les représentants de l'Etat, les élus, tous ceux qui ont la mission, la responsabilité de contribuer à aider les évolutions qui offriront les conditions optimales pour une santé durable des entreprises, élément clé pour permettre les richesses économiques attendues et les emplois sur le territoire.

Quand on tente d'esquisser une prévision, une perspective, il est possible de s'entendre dire « c'est de la science-fiction », « encore une étude futuriste pour se faire plaisir ». Il est tout aussi possible de réentendre les mêmes personnes dirent en faisant le constat sur une situation « je vous l'avais bien dit », « je vais vous expliquer le pourquoi et le comment... ».

La synthèse de cet important travail que nous vous rapportons a pour simple objectif de vous éclairer sur une projection

construite à partir d'une parfaite connaissance de notre territoire et s'inspirant de facteurs déterminants pouvant faire infléchir des évolutions. Ce ne sont que des tendances, mais suffisamment confortées par l'analyse pour être des données contribuant à construire des plans d'action. Ainsi le document présenté sous forme d'un tableau permet de croiser les différents scénarios envisagés en fonction des contextes européens et mondiaux avec leurs impacts dans notre économie résidentielle et productive. (Voir tableau).

Pour mener à bien cette démarche, il a été nécessaire de prendre comme donnée de base la notion d'activité, approchée ici par trois sphères, en référence à l'INSEE 2004 :

- **Sphère productive** = production pour marchés ouverts sur l'extérieur, primaire, industrie, services aux entreprises
- **Sphère résidentielle** = production pour marchés locaux (construction, services aux particuliers,...)
- **Sphère publique** = production issue des trois fonctions publiques, Etat-collectivités locales-Hospitalière

La note synthétique ne couvre que la projection sur des scénarios possibles.

Un important travail a été réalisé pour mieux appréhender la situation de l'emploi en mesurant

entre autres les rapports entre le nombre d'emplois offerts dans un bassin et les actifs ayant un emploi dans ce même bassin. En cinq ans, le Sarladais gagne 2 869 habitants par le mouvement migratoire mais en perd 1 043 par l'excédent des décès sur les naissances.

Soit un gain net de 1 826 habitants.

Une population qui augmente mais qui est de plus en plus âgée. En même temps, le nombre de logements vacants augmente et les résidences secondaires sont en baisse. La proportion de retraités par rapport à la population de 15 ans et +, et la part des retraites dans le revenu fiscal des ménages sont en très nette augmentation, le Sarladais battant un record pour l'Aquitaine. Le taux d'activité de la zone d'emploi (% de personnes ayant un emploi ou en cherchant par rapport aux effectifs des 15-64 ans) atteint la valeur de 71.1 % avec un taux de chômage de 10.3 % (7.4 % en 2008). Données de référence 2013.

Plus précisément, les emplois salariés se distribuent différemment selon les sphères de production définies plus haut : 24.2 % des emplois salariés dans la sphère productive, 47 % dans la sphère résidentielle, et 28.8 % dans la sphère publique. Il existe 12 936 postes de travail salariés. En

ajoutant les activités non salariées, les 1 300 exploitants agricoles et patrons d'industries et de services, ainsi que les 2 700 artisans, commerçants, autres indépendants et employés de la construction, du commerce et des services aux ménages, nous obtenons 16 936 personnes exerçant des activités pour la zone d'emploi du Sarladais.

A la lecture du tableau synthétique décrivant les scénarios, de nombreuses questions peuvent apparaître. Le scénario 4 n'a pas été approfondi. Ce n'est pas parce qu'il n'est pas réalisable, mais pour des entrepreneurs, il n'est pas concevable de prendre une telle voie, voire de l'imaginer. Autant tout arrêter. Il était plus judicieux de s'attarder sur les éléments qui dessinent les profils des trois premiers scénarios. Enfin, si nous devons faire varier les données à la baisse de la sphère publique (ici neutralisée volontairement), les effets sur la sphère résidentielle seraient plus conséquents.

Nous vous faisons par des principales questions et des réponses apportées par Mr DELFAUD après son exposé:

Comment redonner les solutions permettant de revenir au scénario 1 ?

L'économie n'est pas le fait de l'Etat. La solution des élus locaux est infime. Ce sont les acteurs du terrain qui permettront d'agir au quotidien de leurs activités.

Comment peut-on se préparer sur le territoire ?

On peut localement, entreprises et élus, tout tenter pour essayer de se mettre dans les meilleures positions.

Pour l'économie résidentielle, nous sommes avec une poule aux œufs d'or. Il faut garder ce bon résidentiel. Par conséquent, il ne faut pas « saccager » les entrées des villes, ne pas « construire n'importe quoi ».

Pour l'économie productive, les entreprises ont tenu car entre autres la main d'œuvre était abordable et avant elles étaient abritées de la concurrence mondiale. Aujourd'hui et demain, les activités ont du mal à lutter avec les zones émergentes. Durant ces périodes de transition, il faut se spécialiser sur des créneaux. Cela permet de faire le gros dos.

Question sur la métropole

La métropole a été faite partout. Aujourd'hui, c'est une économie de service. Tout le monde vient au même endroit. On continue à s'agglomérer. Les grandes villes concentrent ses activités.

Quelle est la place pour l'espace rural ?

L'espace rural n'est plus l'agriculture. L'espace rural c'est le choix d'un espace de cadre de vie dans un milieu urbain.

La région existe que s'il existe une métropole.

Le développement du Sarladais par rapport aux autres secteurs ?*

L'économie résidentielle, c'est le Périgord Noir qui en profite.

Il y a eu une période ascensionnelle pour l'emploi public, dans les établissements scolaires, l'hôpital... La situation économique du Pays entraîne une diminution des ressources, ce qui influe sur cette évolution avec le maintien de structures.

Attention, l'image de Sarlat n'est plus suffisante pour maintenir l'attractivité.

Enfin, se pose le problème de la fixation de la population des jeunes, élément à prendre sérieusement en compte.

L'attractivité repose sur une triple « récolte », une triple réalité : la récolte des retraités, la récolte des touristes et la récolte des résidents. Il sera donc nécessaire de mettre en œuvre les moyens pour assurer ces récoltes. Voilà autant d'éléments de réflexion pour avancer tout en sachant que l'avenir se fera avec notre volonté.

Si on veut aller vers un scénario 1, il faut redoubler d'efforts, imaginer de nouvelles activités productives avec suffisamment de valeurs ajoutées et une activité résidentielle de qualité, gage de son devenir. Le tourisme ne pourra suffire à lui seul comme garantir un revenu minimum d'activité. Il continuera à s'appuyer sur un territoire attractif grâce à une nouvelle économie productive, compétente et ouverte sur le monde de demain. C'est grâce à cet élan que la sphère publique pourra continuer à évoluer et apporter les services attendus.

Mais tout ceci ne pourra pas se faire sans la jeunesse, sans des jeunes chefs d'entreprises valeureux, sans des jeunes souhaitant s'investir au pays et pouvant y trouver leur place, à côté de générations plus âgées mais riches d'une expérience ne demandant qu'à être partagée. L'enjeu économique se fera dans une nouvelle coopération jeunes et anciens, avec la contribution et collaboration active des élus et chefs d'entreprise.

James Chatenoud

Sources : Support exposé Mr Delfaud pour l'AIS – Octobre 2014. Tableau élaboration AIS.

PERSPECTIVES ECONOMIQUES A HORIZON 2020/2025 DU SARLADAIS

Sources: Intervention de Mr Pierre DELFAUD professeur émérite et ancien Vice Président du Conseil Economique Social Environnemental de l'Aquitaine

Assemblée générale du 04/10/2014 de l'Association Interprofessionnelle du Sarladais

4 SCENARIOS POSSIBLES A 5 A 10 ANS

la construction des scénarios est faite à partir de la dynamique des sphères d'activité avec des hypothèses simples et en considérant la zone d'emploi du Sarladais

SPHERE PUBLIQUE	SPHERE PRODUCTIVE	SPHERE RESIDENTIELLE
neutre/taite faute de marge de manœuvre financière: Fonction publique d'Etat sous contingent de budget national Fonction publique hospitalière sous contrainte du budget de la sécurité sociale Fonction publique territoriale sous contrainte des dotations de l'Etat et de la fiscalité locale	La valorisation de ressources locales basées sur l'agriculture, la forêt, et les transformations associées ainsi que les industries extractives et les énergies renouvelables Les implantations industrielles et de services aux entreprises attirées par les ressources de main d'œuvre disponibilité-coût-compétence et les aménités locales (cadre de vie, équipements, services...) sous contrainte des opportunités de marché et des conditions de compétitivité extérieure	Endogènes: effets multiplicateurs sur la demande locale y compris la construction à partir des revenus issus de l'emploi productif et public de la zone d'emploi Exogènes: impact de la demande locale issue des revenus "capés ailleurs" (retraites, aides sociales et fiscales, autres revenus des résidents perçus hors zone d'emploi (salaires des travailleurs alternants, revenus du capital...))

SOIT 4 COMBINAISSONS CONCEVABLES EN MESURANT LES CONSEQUENCES SUR LES ECONOMIES LOCALES PRODUCTIVES ET RESIDENTIELLES (SANS PRENDRE EN COMPTE LES ELEMENTS DE LA SPHERE PUBLIQUE) TOUT EN APPREHENDANT LES CONTEXTES GENERAUX EUROPEENS ET MONDIAUX

	CONTEXTES GENERAUX		IMPACT SUR LES ECONOMIES LOCALES	
	EN EUROPE	A L'ECHELLE MONDIALE	ECONOMIE PRODUCTIVE LOCALE	ECONOMIE RESIDENTIELLE LOCALE
SCENARIO 1 EXPANSION RETROUVEE contexte très favorable avec une croissance retrouvée	Permet de conforter l'économie résidentielle par les ressources "capées ailleurs" avec les recettes du tourisme, les retraites et autres transferts	Relance l'économie productive dans les secteurs traditionnels (primaire) et les nouvelles générations technologiques TIC-Biotechnologie/Santé-Energie/Matériaux	Monte en gamme sur les produits traditionnels accueille des fabrications spécialisées et du tertiaire supérieur attirées par les aménités du territoire	Renouvelle sans problème ses flux d'accueil annuels retraités-résidents secondaires-touristes peut s'orienter vers les clientèles à forte valeur ajoutée
SCENARIO 2 DECLIN DU PRODUCTIF ATTRACTIVITE MAINTENUE Contexte dégradé avec accentuation de la situation du fait d'une croissance inégale entre continents	Déclenchage dans l'économie productive en compétitivité coût vis-à-vis des pays émergents dans les nouveaux secteurs technologiques	Elevation du niveau de vie soutenant l'économie résidentielle du vieux continent par la valorisation du patrimoine historique et par l'attractivité touristique	Se concentre sur quelques productions de niche dans les secteurs traditionnels: IAA et artisans d'art en circuits courts, ventes directes ou par correspondance aux touristes.	Conserve ses parts de marché sur les biens immobiliers et sur les services haut de gamme peine à se maintenir qualitativement en deçà voir modèle Languedoc Roussillon et zones d'emploi voisines comme Villeneuve et Bergerac
SCENARIO 3 LE CONTRAIRE DE LA SITUATION ACTUELLE Retour du productif Blocage du résidentiel	Du fait d'un blocage en France et en partie de l'Europe de l'économie résidentielle Crise généralisée des systèmes de retraites face au vieillissement des populations réduction du tourisme franco-français et intra européen du fait de la baisse des niveaux de vie	Du fait d'une réorientation obligée de l'Europe du Sud vers l'économie productive pour rééquilibrer la balance des paiements extérieurs par la valorisation des ressources locales et la mobilisation d'une main d'œuvre massivement en sous emploi	Encourage les productions primaires type modèle Politique Agricole Commune connaissent un certain déclinage. Dans les autres secteurs les nouvelles implantations sont plus problématiques pour contrebalancer l'émigration des jeunes actifs du territoire	Conserve une clientèle réduite (encore aidée) sur les biens immobiliers et services haut de gamme se rétracte pour le reste par renouvellement insuffisant des flux de retraités et de résidents secondaires Ce qui se traduit d'abord par la crise immobilière et une perte de population
SCENARIO 4 CRITIQUE CRISE GENERALISEE	ADDITION DES ECUEILS PRECEDENTS			
	Peut-on imaginer le Sarladais comme le Péloponnèse ou la Costa Brava ?			

Découverte ludique du gouffre de Proumeyssac



▲ Norbert Champignon, un drôle de guide local.
© PHOTO PHOTO ARCHIVES A. B.

24/07/2014

Pour la deuxième année consécutive, les jeunes visiteurs et leurs parents pourront découvrir le gouffre de Proumeyssac d'une manière originale et ludique. Tous les mardis et les jeudis à 19 heures, une visite de la cavité est organisée avec Norbert Champignon, un drôle de guide local qui n'a jamais vu de grotte de sa vie, à part le gouffre de Proumeyssac, et qui ne se sépare jamais de ses deux canards Pinpin et Saturnin.

C'est une façon originale d'appréhender le gouffre. Cette visite théâtralisée a été conçue comme une aventure souterraine où sont abordées les légendes, l'histoire et la géologie de manière humoristique et interactive.

Anne Bécheau

Visite théâtralisée d'une heure en juillet et en août, les mardis et jeudis à 19 heures. Sur réservations au 05 53 07 85 85. Tarifs : adultes, 10,70 € et enfants de 4 à 15 ans, 7,30 €.

Les enfants s'initient à la peinture sur porcelaine



▲ Une activité artistique pendant les vacances pour les enfants du centre de loisirs.
© PHOTO PHOTO DR

28/07/2014

Durant tout l'été, les enfants du centre de loisirs peuvent s'initier à la peinture sur porcelaine grâce à l'atelier d'Audrix.

Les artistes en herbe ont vite compris les bases de cette technique : écraser les pigments et le médium, décorer au pinceau ou au tampon et même utiliser la « gomme magique » ! Ils ont été impressionnés par la température des cuissons : 860° C et auront le plaisir de récupérer leurs objets à la fin des vacances.

L'atelier d'Audrix, association loi 1901 animée par des bénévoles, propose des cours d'initiation à la peinture sur porcelaine chaque mardi, à partir de 18 h 30, dans une salle de la mairie. L'adhésion est de 10 euros et les séances à l'unité de 5 euros. La première séance découverte est gratuite.

Des mini-stages pour les jeunes seront proposés lors des vacances scolaires. Pour tout renseignement, contacter Marie Defay au 06 17 17 43 69.

Les enfants et la musique



▲ Les petits ont été initiés à la musique classique.
© PHOTO PHOTO ANNE BÉCHEAU

04/08/2014

En prélude au concert jeune public qui a lieu à Saint-Cyprien aujourd'hui, Jean-Claude Lévy, vice-président du festival Musique en Périgord, a présenté la semaine dernière aux enfants du centre de loisirs d'Audrix, extraits musicaux à l'appui, ce que sont les opéras de Mozart et ce qu'ils racontent. Une bonne préparation pour que les auditeurs en herbe puissent goûter pleinement à la musique classique.

Le concert jeune public aura lieu à 11 h 30 au grand foyer de Saint-Cyprien. La compagnie Alla Voce donnera Mozart pour les enfants. Tarif : 4 euros pour les enfants, 9 euros pour les parents accompagnants. Renseignements et réservations au 05 53 30 36 09.

Les enfants et la musique



▲ Le centre de loisirs a écouté le Quatuor Ardeo.
© PHOTO PHOTO DR

22/08/2014

Mercredi 13 août, les enfants du centre de loisirs Les P'tits d'hommes ont assisté à la répétition du Quatuor Ardeo, qui donnait un concert le soir même dans l'église d'Audrix dans le cadre du festival Musique en Périgord.

Très intéressés par cette musique de chambre, peu ordinaire pour eux, les jeunes sont repartis ravis après avoir découvert Webern, Ravel et Schubert.

À l'heure des cow-boys



▲ Une compétition d'équitation western est organisée ce week-end.
© PHOTO PHOTO DR

12/09/2014

Samedi 13 et dimanche 14 septembre, l'association du Meynet Ranch d'Audrix organisera une compétition d'équitation western de bétail. Au programme : épreuves de tri de bétail et de lasso, team penning, ranch sorting, ranch roping, etc.

Ce style d'équitation est inspiré des techniques ancestrales des cow-boys de l'Ouest américain.

Entrée gratuite. Restauration et buvette sont prévues sur place.

Renseignements sur le site Internet meynetranch.com.

A. B.

Le Père Noël descend dans le gouffre de Proumeyssac. À retenir aussi, un spectacle à Castelnaud, des ateliers de préhistoire et d'artisanat.



▲ À rencontrer cette semaine : le Père Noël dans sa nacelle à Proumeyssac. **23/12/2014**
© PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »

Des animations pour petits et grands sont proposées pendant ces vacances.

■ 1. Le Père Noël à Proumeyssac

Le Père Noël descend en nacelle dans le gouffre de Proumeyssac, à Audrix, à partir d'aujourd'hui et jusqu'au mercredi 31 décembre, tous les jours, à 15 heures et à 16 heures. Il arrivera les bras chargés de cadeaux pour les enfants. On peut en profiter pour faire un tour dans le gouffre qui restera lui aussi ouvert jusqu'au 31. Les visites sont prévues à 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30.

L'inauguration d'un nouvel espace



▲ La sous-préfète Maryline Gardner a coupé le ruban.
© PHOTO PHOTO DE JESSICA GUGLIELMI

20/11/2014

Samedi, les habitants d'Audrix étaient réunis pour l'inauguration de la salle socioculturelle, qui comprend un parking, un amphithéâtre et une salle polyvalente. Ce projet a coûté 910 000 euros, financés à 55 % par des aides de l'État, du Conseil général, du Conseil régional d'Aquitaine, de la Caisse d'allocations familiales (CAF) et de la Communauté de communes Vallée de la Dordogne et forêt Bessède.

Projet

Le maire de la commune, Claude Thuillier, était très ému. Il a rappelé que 70 % des habitants de la commune ont voté pour lui et ses conseillers lors des dernières élections afin de concrétiser ce projet. L'agrandissement du pôle enfance était une nécessité pour la commune. « Nous n'avons plus d'école depuis 1970, d'où l'importance du centre de loisirs Les P'tits d'hommes, qui a investi les locaux dès le début de l'année ! », a indiqué Claude Thuillier.

De nombreuses personnalités étaient présentes pour couper le cordon : la sous-préfète Maryline Gardner ; Nathalie Manet-Carbonnière, conseillère régionale d'Aquitaine ; Alain Thibaut-Maziat, président de la CAF Dordogne ; le sénateur et président du Conseil général, Bernard Cazeau ; Gérard Labrousse, conseiller général du canton du Bugue ; Germain Pelro, député de Dordogne (4e circonscription) ; Michel Rafalovic de la Communauté de communes Vallée de la Dordogne et forêt Bessède et les maires des communes voisines.

Construction verte

La cérémonie a commencé par l'interprétation d'un extrait du livre « Merveille de Montserrat » (XIVe siècle) par Maurice Moncozet et Ferréol Ingrassia, de l'association Musique en Périgord. Catherine Brunon, membre de l'association Lavikiva, a accompagné à la guitare les enfants du centre de loisirs sur « La Marseillaise ». Un grand moment d'émotion qui a provoqué une pluie d'applaudissements pour ces enfants âgés de 5 à 11 ans.

Claude Thuillier a ensuite salué tous les acteurs de ce projet, en particulier les artisans « qui ont su relever le défi d'une construction compliquée à réaliser du fait de son emplacement et ses enjeux écologiques ». De la chaudière à bois par copeaux ou coque de noisette, en passant par le capteur solaire thermique qui permet de chauffer la piscine du centre de loisirs durant l'été et le système de récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage, ce projet est un grand pas en avant pour Audrix.

Jessica Guglielmi

> Libres propos

> *Mémoire de la commune* *L'école d'Audrix pendant la guerre 1939 - 1948*

Dans les « libres propos » du n°50 j'ai évoqué (en tâchant d'amuser !?) ma première année d'école à Audrix (1938-1939).

Maintenant, je vais essayer de transcrire mes souvenirs des années de guerre, à l'école et autour, en passant au filtre au filtre de la réflexion les éléments épars de cette mémoire, confrontée aux « informations adultes ».

Je ne nommerai ni maître, ni élève ni qui que ce soit et j'essaierai d'être autant que possible objective.

A la rentrée de 1939, c'était donc la guerre...

Si l'on continuait à jouer à saute-mouton et autre chat-perché, la plupart des enfants avaient vu leur père partir à la guerre et le cheval réquisitionné....Mais je ne crois pas que nous en parlions entre nous.

Comme partout, sans le savoir, nous avons mangé la dernière banane, la dernière orange et dégusté le dernier carré de vrai chocolat, pour des années.

Notre instituteur (plutôt jeune me semble-t-il) auquel maintenant, nous étions bien habitués, était parti probablement au front.

Et voilà que commence alors un tourbillon de remplaçant (en fait des remplaçantes forcément). La femme d'un médecin buguois monte à bicyclette quelque temps puis l'épouse d'un agriculteur du Coux, arrive chaque matin son petit garçon sur le porte bagages etc...

Nous ressentions cette instabilité même si ces personnes gentilles et dévouées faisaient de leur mieux.

Et nous avons de nouveaux camarades venus d'Alsace avec l'exode. Les familles dispersées dans la région, tant bien que mal, aidaient aux travaux agricoles (1).

Plusieurs fillettes avaient rejoint l'école d'Audrix. Nous les aimions bien : elles apportaient un vent nouveau, gaies, malgré leur épreuve, elles nous apprenaient des comptines. L'une d'elles avait un petit sac de plumes colorées qui nous émerveillaient ! Elles ne racontaient pas leur histoire mais nous la ressentions et avons compris beaucoup de choses.

Chez nous, en effet les parents mères et jeunes gens surtout (beaucoup de pères étant mobilisés) ouvraient tout simplement leur cœur et exprimaient leur reconnaissance.

Nous savions même l'impossible dialogue de personnes âgées nées allemandes et leur souffrance. Malheureusement, nos petites amies, après une année, firent en Alsace un retour prématuré qui ne fut pas sans poser les graves problèmes que l'on sait.

Mais revenons à juin 1940.

Un matin, la petite équipe de Bonnemort arrivait en vue de l'école. Devant le grand portail de bois qui fermait alors le porche de la « maison Contessouze » un groupe d'hommes étranges étaient assis sur les loges marches aujourd'hui disparues.

Ils étaient plus ou moins dépenaillés, l'air exténué et ils portaient le calot militaire !

Sans doute conscients de l'effet qu'ils pouvaient produire sur de jeunes enfants, ils nous appelèrent gentiment : « Venez voir ce que nous avons trouvé ». Il s'agissait d'un nid de souricettes toutes nues !

Après le choc de la mobilisation, l'arrivée des Alsaciens, ces soldats en déroute amenèrent avec eux jusqu'à notre petit village d'Audrix l'image de la débâcle. Où étaient nos papas dont nous n'avions plus de nouvelles ?

C'était bien la guerre, nous avions compris.

Ces hommes après avoir beaucoup marché s'étaient arrêtés là ! Eté 1940. Ils nous devinrent familiers : sympathiques et chaleureux, ils s'employèrent ici ou là aux foins et aux moissons, remplaçant...les absents.

Et nous voilà dans « L'Etat français » sous la conduite de son chef le maréchal Pétain...

« Maréchal nous voilà, devant toi/ le sauveur de la France// nous jurons nous tes gars/de servir/ et de suivre tes pas/ ».

Nous étions conditionnés. Chaque jour nous chantions cet hymne. Des consignes étaient données pour l'organisation de la classe.

Trois groupes étaient formés avec un chef et un sous-chef, lesquels devaient « veiller au grain » et faire respecter la vertu qu'ils représentaient : franchise, loyauté, j'ai oublié le troisième !

D'autres instructions nous permettaient de quitter les murs de l'école afin de participer à un service actif pour la France.

C'était une promenade dans les bois (« Loup y es-tu ? ») pour cueillir les glands : torréfiés, ils donneront un ersatz de café !? Ou bien dans les champs de pommes de terre, boîte à la main, nous récoltions les doryphores qui les ravageaient. Il fallait aussi (n'est-ce pas toujours le rôle des élèves ?) vendre des timbres ou des calendriers sauf que là, ils étaient à l'effigie de Philippe Pétain ! Un vieux forgeron ému nous parla du vainqueur de Verdun dont il avait l'âge.

Nous avions aussi l'obligation d'envoyer un dessin au maréchal et ô merveille, il remerciait chacun personnellement. Nous avions la naïveté et...la fierté de croire qu'il avait vu et aimé « notre œuvre » !!

Ainsi allait le temps, les hivers étaient très froids : constellations de givre à nos fenêtres, magie de la neige...engelures aux mains et aux pieds. Nous portions des socques bas au dessus en cuir et semelles de bois, mieux, rarement des galoches montantes. C'était très difficile de trouver de la laine à tricoter pour les gants et les chaussettes. Les mères enfourchaient leur vélo et allaient échanger leur laine brute pour de « la laine prête » dans une carderie de la vallée de la Beune ou de la Nauze.

En arrivant à l'école le matin, quand l'un des grands avait allumé sa majesté le poêle, on s'agglutinait les mains tendues à toucher le tuyau. Parfois la peau gelée restait arrachée dans les gants et les mains à vif « trintaient » douloureusement de passer du très froid au très chaud.

C'est sur le poêle aussi que la plupart des élèves éloignés, feraient réchauffer leur gamelle à midi.

Comme tout le monde nous avions des tickets de ravitaillement, mais à la campagne nous n'avions pas faim avec les légumes et la volaille.

Pour le goûter à la mauvaise saison les mamans faisaient cuire des pommes sur le grill où elles éclataient, exhalant au contact des braises un parfum réconfortant ! Ou, alors c'était un lait au caramel, le morceau de sucre fondu, bruni sur « la ferrasse » coulant dans le bol. Et quel bonheur que « les toastes », ces merveilleux pains dorés appelés aujourd'hui « pain-perdu ». C'était plutôt « pain-précieux » car il était très rationné et il fallait que les parents cachent du blé (car il devait être livré en totalité) et se cachent pour moudre le grain et obtenir de la farine.

C'était la guerre mais c'était aussi notre enfance et nos familles redoublaient d'ingéniosité, retrouvant pour notre bonheur, des savoir faire anciens. Farine et pain, donc, mais également huile de noix, savon à la saponaire, raisiné en guise de sucre etc....

Ce défilé des maîtres s'était calmé, une jeune institutrice de la région nommée dans le poste s'était installée à la maison d'école. Elle avait peur la nuit. Parfois, elle couchait dans une famille ou demandait de garder une élève avec elle ! Lavée, coiffée et habillée de pied en cap la fillette devait, mine de rien, sortir dans la cour avant l'arrivée des autres....

La fin de l'année scolaire 1941-1942 nous fit vivre un événement mémorable. Une nouvelle institutrice allait se fiancer ou peut-être même se marier pendant son passage à l'école d'Audrix.

Nous trouvions très drôle ce changement de nom *m a d e m o i s e l l e X e n m a d a m e Y*. Quoi qu'il en soit, soutenue par son fiancé-mari, elle organisa un voyage aux Eyzies par le train. Le sommeil fut difficile à trouver la veille du grand jour et le réveil précoce. Quelle aventure ! les parents nous avaient conduits à la gare du Bugue dans « la jardinière » ou sur le vélo, chacun portant son sac de pique-nique. Découvertes : « l'explosion » de la vapeur, le sifflet, le tac- tac émouvant des roues sur les rails, le déroulement du paysage.

Visite du Grand Roc, de Laugier Basse, jeux et déjeuner à Gorge d'Enfer.

Le soir, nous avons gravi à notre rythme les côtes du Bugue, exténués et ravis.

1939-1942.

Pendant ces trois années, même si en famille on parlait peu devant nous, nous ressentions qu'il fallait taire certaines choses. Des pères –dont le mien- étaient en captivité et c'était une grande douleur, mais nous étions entourés d'amour à la maison et à l'Ecole, protégés et tout à la curiosité d'apprendre de nos maîtres et au plaisir de jouer avec nos camarades. Merveilleuse force de l'enfance...

Mais la guerre continuait.

Histoire longuement évoquée dans le n° 42 : Les réfugiés alsaciens à Saint Chamassy et Audrix (Régis Alix)

Et le n° 43 : Que sont nos alsaciens devenus (Andrée Teillaud)

Andrée TEILLAUD

Janvier 2015

Suite des années de guerre 1942-1945 dans le prochain bulletin





O. A. 133



Noël 1940

Mon enfant. Votre
denier m'a plu. Vous
l'avez fait avec un
soin qui montre que
vous avez du goût
à ce genre de travail.
Je vous en félicite -
Continuez.

Ph. Pétain



de l'Etat Français

Mademoiselle A. Carrière

Audrix par le Puy

Dordogne

Sur les chemins de la liberté

Dans notre rubrique qui s'interroge sur des chemins poursuivis, nous voulons reprendre les pas de toute une population réunie et solidaire un dimanche 11 janvier 2015 en direction de la place de la République où se retrouvent les valeurs de la fraternité, égalité et liberté.

Des attentats, des meurtres, brisant des vies humaines et tendant à détruire des moyens d'expression ont bousculé la vie tranquille et sûre d'espaces sociaux, au cœur d'une capitale devenue la cible soudaine de la terreur et de la médiatisation. Actes isolés, sous couvert et contrôles d'organisations prônant des visions radicales de religions ; gestes meurtriers inspirés par la défense d'une religion offensée et en même temps tueries racistes à destination de confessions différentes.

Arrêté sur la route, le marcheur sonné par ces violences et toutes celles qui jonchent notre humanité, regarde l'horreur : acteurs pacifiques du développement décapités ; journalistes morts condamnés parce qu'ils rapportaient la vérité qui dérange ; civils innocents amputés ou tués ; enlèvements, prise d'otages, menaces en tous genres dont les visions sont diffusées en boucles sur les écrans.

Et puis, c'est de nouveau le temps de l'explication de la déraison : c'est la faute d'une mauvaise intégration ; c'est la faute d'une mauvaise écoute de ceux et celles qui cherchent un sens héroïque en partant pour des croisades en sacrifiant leur vie, des vies, tout ceci pour une cause qui les enflamme et embrase ; c'est la faute des mauvaises fréquentations et il est urgent de les empêcher, tout ça sur les réseaux internet, systèmes ouverts mondiaux et en fermant à double tour les frontières ; c'est la faute de ceux qui les provoquent, la faute de ceux qui répondent, et celle de ceux qui arbitrent la diffusion de la violence.

Le nouveau « moyen âge » est de retour avec les armes d'aujourd'hui : les médias et internet, combiné avec les armes de destruction élaborées par les pays en « paix ». Le point commun avec une époque ancienne chantée par les troubadours dans les cours sereines des très beaux châteaux visités par des millions de touristes, c'est le manque de connaissance. Dans notre moyen âge, nous avons vécu pendant des centaines d'années en refusant les sciences, les connaissances apportées par d'autres cultures, et en lançant des croisades pour combattre des religions en oubliant le respect de la foi qui anime les croyants. Dans ce nouveau moyen âge, une

prisons, des quartiers, des pays en proie au manque d'apports de connaissance. Une connaissance sur les mécanismes de religions, sur la compréhension des textes, sur le sens des actions. Une connaissance qui doit s'accompagner par l'écoute, l'apprentissage dans les écoles, par des nouveaux moyens permettant qu'une jeunesse utilise plus que 500 mots, et qu'une autre trouve dans sa société les aspirations à des idéaux d'amour et de paix sans les détruire. Une connaissance qui doit également reposer sur des répartitions de richesses plus justes entre états. Sans cet apport, les esprits resteront entre les mains de ceux qui profitent de la déculturation.

Combat contre une barbarie, ou une lutte pour la connaissance ouverte à tous. C'est vers cette seconde voie que nos pas nous dirigent dans une marche pour la paix, indispensable pour défendre la liberté de s'exprimer. En quelques minutes, notre paix a été ébranlée. Très vite, nous avons mesuré le prix de cette liberté, et nous avons accompagné Charlie en défendant l'être plus que l'avoir : je suis Charlie, je suis cette liberté ouverte dans un monde d'égalité et de fraternité.

L'économiste et chroniqueur Bernard Maris, qui nous a quitté sous les balles, écrivait (et j'ai dû mal à écrire au passé) dans l'avant-propos de ses Antimanuels d'économie « Les Fourmis et les Cigales » qui ont guidé ma demande de compréhension : « A l'économiste inconnu, mort pour la guerre économique, qui toute sa vie expliqua magnifiquement le lendemain pourquoi il s'était trompé la veille, à tous ceux, bien vivants, qui savourent le mot gratuité. »

Oui, « Oncle Bernard » ou le chroniqueur de France Inter nous rappelait de dépasser l'avoir et d'aller vers la compréhension d'un système pour mieux comprendre notre existence.

C'est déjà en soi le prix de cette belle liberté, d'agir, d'apprendre, de partager, d'écrire cette page.

Alors, le marcheur a repris la route pour aller voir le merveilleux film *Timbuktu* d'Abderrahmane Sissako. C'est l'histoire de la ville de Tombouctou tombée sous le joug des djihadistes. Dans ce moment où la liberté de s'exprimer a le sens de notre route, ce film offre les meilleures armes aux fantassins de cette liberté. Celle de la connaissance et de l'absence d'oubli. En découvrant la scène du film sur le match de football (sans tout raconter pour vous inciter à aller découvrir vous-même cette histoire), en regardant les jeunes se faire des passes, marquer des buts, sans un ballon, puisque cet objet a été interdit, je suis devenu « Je suis TIMBUKTU ».

Je ne sais pas où on va, on peut aussi devenir Timbuktu.

James Chatenoud

Un peu d'humour par Bernadette Farina

Un brave paysan et son petit garçon montent à Paris. Ils sont abasourdis par tout ce qu'ils voient, et plus particulièrement dans un grand magasin.

Ils sont devant une porte qui s'ouvre et se referme toute seule devant leurs yeux étonnés. Le petit garçon demande « C'est quoi ça, papa ? »

Le père qui d'ailleurs n'avait jamais vu un ascenseur auparavant, répond : « je n'en sais rien mon petit, je n'ai rien vu de tel de toute ma vie ; je ne sais pas ce que c'est. »

Soudain la porte s'ouvre. Une vieille femme s'avance alors, appuie sur un bouton et la porte se referme. La vieille dame disparaît ; et le petit garçon et son père regarde les chiffres défiler sur une espèce de cadran sur le mur.

Arrêt... puis ils voient les chiffres revenir en arrière et la porte s'ouvre à nouveau. De la cabine où est entrée la vieille dame, sort une très belle jeune femme. Le père n'en croit pas ses yeux ! Il s'approche de son fils et lui dit :

« Viens, on va aller chercher ta mère ! »



Un homme devant sa télé zappe alternativement sur une chaîne et sur une autre. Il n'arrive pas à se décider entre : une émission sur le football, et un film coquin...très coquin.

Il prend conseil auprès de sa femme qui lui répond aussitôt : « Regarde donc le film coquin... tu sais déjà tout sur le foot ! »



Le père d'une jeune fille fait une amère confidence au fiancé de celle-ci : « Mon cher Gérard, il faut que je vous prévienne...j'ai perdu toute ma fortune, mes actions, mes propriétés, même notre maison familiale... Voulez-vous toujours épouser ma fille ? »

« Oh, je ne suis pas un monstre monsieur ! Je ne vais pas vous prendre la seule chose qui vous reste ! »



« Tu sais Robert, j'ai vraiment des doutes sur l'amour de ma femme envers moi. »

« Ah bon ! Pourquoi ? Qu'est-ce qui te fais dire ça ? »

« Eh bien, tu sais, le jour où j'ai fait ma crise cardiaque, elle a prévenu le SAMU... par courrier ! »

Deux blondes décident pour faire des économies, d'aller se procurer un sapin pour Noël dans les bois environnants.

Au bout de deux heures infructueuses, l'une d'elles s'écrient : « Ah bon, j'en ai assez ! Je suis vannée...il me tarde de rentrer, alors le prochain sapin qu'on voit, avec ou sans boules on le prend ! »